

Le 7 decembre 2018

Centre de recherche et de développement d'Agassiz
Contrat n° 15
Remplacement de la conduite principale d'irrigation
Contrat n° 465-1-22-C15

Addenda n° 2

Questions et réponses

Q1 : Les colonnes montantes de 4 po doivent-elles également être PEHD?

R1 : Oui.

Q2 : Les tuyaux d'embranchement de 2 po doivent-ils être également en PEHD? (PVC, galvanisé, laiton?)

R2: Laiton.

Q3 : Les robinets de 2 po doivent-ils être des robinets à tournant sphérique en PVC ou en laiton?

R3 : Laiton.

Q4 :

- a) Je suppose que le raccordement de sortie à la ligne de puits se fera à l'aide d'un raccord ROMAC Alpha de 4 po à un raccord réduit en PEHD 4 x 6, à bout uni x à bout uni.
- b) J'essaie toujours de trouver ce qu'est un raccord de robinet universel de 4 po. Si vous avez d'autres informations sur ces deux sujets, nous vous en serions reconnaissants.

R4 :

- a) Oui, cela semble correct, mais la tête de puits existante peut mesurer 3 pouces et non 4 pouces.
- b) Cela devrait être clairement indiqué lors de la visite des lieux.

La cloture de l'appel d'offres demure la même, c'est-à-dire le 13 décembre 2018 à 2 h 00 heure local de Regina.

Directives aux soumissionnaires : **Le soumissionnaire accusera réception de cet Addenda n° 2 dans l'espace indiqué à la première page du Formulaire de Soumission et d'Acceptation.**

Natalie O'Neill
Agent supérieure des contrats
Regina (Saskatchewan)